

Qu'est-ce que le contrôle biométrique ?



Nous utilisons la reconnaissance faciale (face matching) afin de comparer la photo présente sur la pièce d'identité avec une image capturée en direct de la personne.

Cette vérification permet de confirmer que le demandeur est bien le titulaire de la pièce et ainsi de renforcer le contrôle de l'identité.

Comment l'utiliser ?

1. Depuis la page d'accueil du portail, cliquez sur : ANALYSE DOCUMENT
2. Puis cliquez sur : + Contrôle biométrique
3. Renseignez le **numéro de téléphone** & cliquez sur **Confirmer**

ÉTAPE 1

Le client clique sur le lien reçu par SMS de Meelo.fr



ÉTAPE 2

Le client accepte le parcours de Face Matching



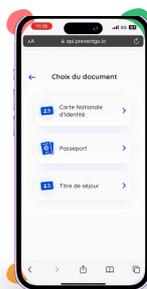
ÉTAPE 4

Le client se filme pour finaliser le Face Matching



ÉTAPE 3

Le client sélectionne le type de document et le scanne



Comment accéder au résultat ?

1. Une fois le contrôle effectué par le client, vous recevez une **notification en haut à gauche de votre écran**.
2. Après avoir cliqué sur la notification, cliquez sur **Détail de l'analyse** pour accéder au résultat.